Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Montagne-sur-Loing (Yonne), félicitant la Convention pour avoir montré fermeté en arrêtant les conspirateurs, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montagne-sur-Loing (Yonne), félicitant la Convention pour avoir montré fermeté en arrêtant les conspirateurs, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 262;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0262_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

à la Convention nationale, qui a sauvé la liberté, et qu'elle seroit invitée de prendre tous les moyens pour faire disparoître et punir d'une manière exemplaire tous ceux qui ont participé à la conjuration de l'hypocrite Robertspierre et de ses adhérants; qu'en conséquence extrait du présent sera addressé au président de la Convention, comme un témoignage des principes qu'il a toujours professés, et qu'il professera pour maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République, ainsi que la représentation nationale, sans égard aux individus, quelle que soit leur réputation.

Semblable extrait à la société populaire, au directoire du district et au représentant Méaulle.

Aussi fait et arrêté en maison commune de Châtillon-sur-Chalaronne, les dits jour, mois et an que dessus. Signés au registre les membres du conseil général (1).

d

[La sté popul. de Montagne-sur-Loing (2) *aux c^ns représentants du peuple à la Conv.; Montagne-sur-Loing, 20 therm. II]* (3)

La conspiration la plus atroce vient encore d'éclater, et ce sont quelques individus qui avoient scûs gagner la confiance du peuple qu'ils trahissoient depuis longtemps et avec impunité, qui en étoient les principaux moteurs. Les scélérats ! Ils vouloient faire périr la Convention et, par cela même, annéantir la République ! ils ne sçavent donc pas que l'œil vigilant de la liberté scait découvrir les complots et les conspirateurs, et détourner les poignards dirigés contre vous : la fermeté, le caractère auguste que vous avez montré dans cette circonstance périlleuse nous prouvent de nouveau ce dont sont capables les représentans d'un peuple libre; nos remerciments et nos éloges vous sont justement dûs; nous n'en devons pas moins à nos braves frères parisiens, qui, dirigés par des représentans ont volé partout où leur présence étoit nécessaire, arrêté les conspirateurs, et veillé à ce que votre décret, qui les mettoit hors de la loi, soit exécuté aussitôt. S. et F.

Les membres du c. de correspondance,
L. GUILLOT, GIRAULT, L. SAULTRE, BILLON (4).

e

[Saint-Fargeau (5), *21 (sic) therm. II]* (6)

Législateurs,

Vous avez encore une fois sauvé la République. Votre sagesse, votre énergie, la fermeté et le courage du peuple de Paris viennent de combler l'abime que l'ambition avait creusé sous nos pas. Des traîtres avaient usurpés la confiance, et, sous l'ombre de la justice et de la vertu, avaient répandus la terreur; ils avaient comprimé nos pensées pour mieux cacher leurs criminelles entreprises. Mais le génie de la liberté plane sur la République. Il vous a dit de déchirer le voile dont on voulait la couvrir, et vous l'avez déchiré. Les traîtres sont tombés sous la hache, et la République est encore une fois vengée.

Continuez, législateurs, restez au poste où la confiance vous a placé[s]. Montrez-vous toujours dignes de votre mission, et que l'exemple du tiran que vous venez d'abat[t]re vous mette en garde contre les réputations usurpées. Soyez toujours les protecteurs des opprimés, en opprimant les oppresseurs.

Nous vous offrons le témoignage de reconnaissance de nos concitoyens. Nous vous jurons attachement inviolable, et promettons de redoubler d'efforts pour déjouer les complots des traîtres et donner à vos sages loix la plus prompte exécution.

JANNOT, BOISSALY, GAULT *(agent nat.)*,
BELAUR, STAMPLE, GUINIER.

f

[La sté popul. du canton de Beny (1) *séant à la cy-devant Délivrande, à la Conv.; s.d.]* (2)

Vous existiez sur un volcan, disoit, il y a quelques jours, le tiran Robespierre... Le volcan a fait son explosion. Sa lave brûlante a, dans son cour[s] rapide, entraîné les scélérats et les traîtres. Une conspiration affreuse menaçoit la liberté. De nouveaux fers nous étoient préparés. Une(*sic*) homme (je ne dirai pas un citoyen), malheureusement trop célèbre, cachait, sous le voile du patriotisme, le poignard qui devoit percer le cœur des patriottes. Des tigres altérés de sang secondoient ses cruels desseins. Ils éguisoient dans l'ombre le fer qui devoit vous assassiner, en assassinant la patrie.

Couverte d'un voile funèbre, elle avoit les yeux ouverts sur ses fidèles deffenseurs; elle vous tendoit les bras; elle n'a point été trompée dans ses espérances. Le crédit d'un scélérat fameux, ses fureurs, les transports impuissants de sa rage à la tribune, le parti nombreux de ses satellittes, au nombre desquels étoient les magistrats du peuple, et ceux que les généreux Parisiens avoient revêtus de leur confiance, n'ont put vous en imposer.

Cette énergie, ce dévouement généreux a fait pâlir les conspirateurs. Vous avez dit : à bas le tiran ! Le tiran est tombé... Sa chutte a retenti dans l'Europe entière. Il n'est resté de lui que l'horreur attaché[e] au nom des ennemis de la patrie.

Puisse cette(*sic*) exemple de la justice républiquaine effrayer ceux qui voudroient marcher

(1) Par extrait vu conforme : DELORME *(maire)*.
(2) Ci-devant Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne).
(3) C 315, pl. 1262, p. 59.
(4) La société, après avoir entendu la lecture de cette addresse, l'a approuvée et en a arrêté l'envoi à la Convention nationale. A Montagne-sur-Loing, le 20 therm. II. C.L. GUILLAUMAUX *(secrét.)*, F. PAUTRAT *(présid.)*.
(5) Yonne.
(6) C 312, pl. 1244, p. 75.

(1) Calvados.
(2) C 315, pl. 1262, p. 61.

Persée creative commons BY: $ =